



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché public de Services

Consultation n°2008-16

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur

Haute Autorité de santé (HAS)
02 avenue du Stade de France
93 218 Saint-Denis La Plaine Cedex
Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Le Président de la HAS

Contact

Nom/Prénom :	DESPLANQUES CAROLINE
Fonction :	Juriste Marchés Publics
Téléphone :	01 55 93 70 17
Fax :	01 55 93 74 10
Email :	marche.public@has-sante.fr

Objet des marchés

Le présent projet est découpé en douze lots :

- lot 1 : réalisation dans le domaine de l'évaluation des actions et programmes en santé publique de revues de la littérature,
- lot 2 : réalisation dans le domaine de l'évaluation des actions et programmes en santé publique d'analyses de bases de données,
- lot 3 : réalisation dans le domaine de l'évaluation des actions et programmes en santé publique d'enquêtes ou études quantitatives,
- lot 4 : réalisation dans le domaine de l'évaluation des actions et programmes en santé publique d'enquêtes ou études qualitatives,
- lot 5 : réalisation dans le domaine de l'évaluation des actions et programmes en santé publique de modèles,
- lot 6 : réalisation dans le domaine de l'évaluation des actions et programmes en santé publique de méta-analyses.
- lot 7 : réalisation dans le domaine de l'évaluation économique de revues de la littérature,
- lot 8 : réalisation dans le domaine de l'évaluation économique d'analyses de bases de données,
- lot 9 : réalisation dans le domaine de l'évaluation économique d'enquêtes ou études quantitatives,
- lot 10 : réalisation dans le domaine de l'évaluation économique d'enquêtes ou études qualitatives,
- lot 11 : réalisation dans le domaine de l'évaluation économique de modèles,
- lot 12 : réalisation dans le domaine de l'évaluation économique de méta-analyses.

Chacun des lots donnera lieu à un marché.

Mode de procédure de passation

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Caractéristiques principales

Description succincte du marché :

Chaque marché est un marché à bons de commande, soumis aux dispositions de l'article 77-I du Code des Marchés Publics.

A titre informatif et sans engagement de la part de la HAS, pour chacun des lots, les quantités de prestations estimées sur 2 ans sont les suivantes :

- lot 1 : 15 revues de la littérature,
- lot 2 : 3 à 5 analyses de données,
- lots 3 et 4 : 3 à 4 enquêtes,
- lots 5 et 6 : 5 modèles ou méta-analyses,
- lot 7 : 15 revues de la littérature,
- lot 8 : 3 à 5 analyses de données,
- lots 9 et 10 : 3 à 4 enquêtes,
- lots 11 et 12 : 5 modèles ou méta-analyses,

Chaque lot donnera lieu à l'établissement d'un marché distinct.

Pour chaque lot, l'offre présentée par le candidat devra porter sur une partie ou l'ensemble des prestations objet de ce lot.

Conformément à l'article 10 du code des marchés publics, les offres sont examinées lot par lot.

Les candidats peuvent se présenter pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Les candidats ne peuvent pas présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus.

Chaque marché est un marché conclu avec plusieurs titulaires, conformément à l'article 77-I du code des marchés publics.

Chaque bon de commande n'est attribué qu'à un seul attributaire.

A chaque fois que survient un besoin, la HAS attribue le bon de commande, à l'un des titulaires retenus pour l'exécution du marché.

Pour chaque marché, les titulaires se voient attribuer le bon de commande en fonction des critères suivants :

- 1) Compétences, expériences, spécialisation de l'équipe sur le thème en question et / ou sur les méthodes envisagées.
- 2) Disponibilité de l'équipe au moment de la demande de la HAS et délai de réalisation proposé.

Forme du marché :

Global

Bons de commande :

Sans montants minimum ni maximum,

Montants minimum et maximum en valeur ou en quantité :

Tranches

Durée du marché :

Chaque marché est conclu pour une période de 12 mois à compter de leur date de notification. A leur date anniversaire, leur durée pourra être prolongée par une reconduction expresse de 12 mois, sans que leur durée totale puisse excéder 24 mois.

A cet effet, le représentant du pouvoir adjudicateur notifie ses décisions aux titulaires au moins 3 mois avant la fin de ladite période. Il est considéré comme ayant refusé la reconduction des marchés si aucune décision n'est prise avant ce délai de trois mois.

Les variantes sont autorisées : OUI NON

Divers :

Les ressources de la HAS sont celles décrites à l'article L.161-45 du CSS. Les modalités de paiement sont celles du titre IV du CMP relatif à l'exécution des prestations (articles 86 à 118).

Les sommes dues en exécution des marchés sont payées dans le délai maximum de 45 jours, en application de l'article 98 du décret 2006-975 du 1er août 2006.

Conditions de participation

Modalités de retrait du DCE :

Le dossier relatif à ce projet est mis en ligne sur le site Internet de la HAS (rubrique marchés publics / dossiers de consultation des entreprises / consultation 2008-16).

Le dossier de consultation peut aussi être retiré sous forme électronique sur www.achatpublic.com, dans la salle des marchés et dans la rubrique DCE, sous la référence : AP.C CSL_2008_DiqjWLUHSu

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2008_DiqjWLUHSu&v=1&selected=0

Pièces à fournir à l'appui de la candidature :

DC4

DC5

Ou tout document libre dûment complété incluant les informations demandées aux articles 43 à 45 du code des marchés publics comprenant obligatoirement :

Situation juridique –références requises :

- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal, ainsi que par le deuxième alinéa de l'article L. 152-6 du code du travail et par l'article 1741 du code général des impôts.

- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du code du travail, ou règle d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

- L'attestation sur l'honneur que le candidat respecte l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.323.1 du code du travail et à ce titre, a souscrit la déclaration visée à l'article L. 323-8-5 du même code ou, si il en est redevable, a versé la contribution visée à l'article L. 323-8-2 de ce code.

- En cas de recours à la sous-traitance, joindre les déclarations liées à la candidature exigées à l'article 114 du code des marchés publics.

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- La déclaration sur l'honneur que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31/12/2007.

Capacité économique et financière - références requises :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet du marché auquel le candidat répond, réalisées par lui au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Afin d'évaluer l'expérience des candidats, sera présentée une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Certificats de qualification professionnelle : si l'entreprise en possède, fournir tout certificat professionnel (ou équivalent) adapté à l'objet du marché. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.

- Une attestation d'assurance couvrant notamment la responsabilité civile du candidat pour l'année en cours.

- Afin d'évaluer l'expérience des candidats, sera présentée une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Date limite de remise des offres : 30 juin 2008 à 12h00

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Divers : Code CPV : 74131100

PROCEDURE DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours :

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'hautil B.P. 322, F-95027 Cergy Pontoise Cedex. E-mail : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr. Tél. 01 30 17 34 00. Fax 01 30 17 34 59.

Introduction des recours :

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'hautil B.P. 322, F-95027 Cergy Pontoise Cedex. E-mail : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr. Tél. 01 30 17 34 00. Fax 01 30 17 34 59.

Critères de sélection

Critères de sélection des candidatures :

Les candidats seront sélectionnés au vu des documents attestant de leurs capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières.

Critères de sélection des offres :

Pour chacun des lots, dans le choix des offres, les critères suivants seront pris en compte, par ordre de priorité décroissant et pondérés :

1. Qualité technique de l'offre sur un ou plusieurs types de prestation (40%), sur la base notamment des éléments suivants :

- Compréhension de la demande de la HAS

- Méthodologies et organisation de travail proposées

2. Prix des prestations (30%) ;

3. Qualité de l'équipe projet (30%) :

- Compétences, expériences, spécialisation des intervenants en santé publique et/ou en économie de la santé (problématiques et / ou méthodes)
- Titres et travaux en santé publique et / ou en économie de la santé (par type de prestation)

Ne seront retenus que les candidats qui auront obtenu une note égale ou supérieure à 50/100 à l'issue de l'analyse des offres.

Publicité(s) effectuée(s)

- JOUE
- BOAMP Annonce N°08-115741
- Autre :